



- Rencontres du Mont-Blanc 2013 -

Le Réseau Accorderie du Québec et le Réseau des Accorderies de France signent un protocole de partenariat

Chamonix, France, le 9 novembre 2013 – Le directeur général du Réseau Accorderie du Québec, M. Jonathan Maheu, et le président du conseil d'administration du Réseau des Accorderies de France, M. Alain Philippe, ont signé aujourd'hui, dans le cadre de la 6^e édition des Rencontres du Mont-Blanc, un protocole de partenariat bilatéral ayant pour thème « Échanger et coopérer ». Ce partenariat est sans doute le premier du genre à s'inscrire directement dans la visée de l'Entente de coopération en matière d'économie sociale et solidaire conclue en mars 2013 entre les gouvernements du Québec et de la République française.

Inspiré de cette idée forte que les Accorderies participent à une transformation sociale au Québec et en France, le protocole vient définir l'échange de savoirs, de pratiques et d'outils concernant l'émergence et l'organisation de ces entreprises d'économie sociale et solidaire ainsi que des réseaux qui les représentent. Il établit également les modalités de coopération visant à mettre en œuvre des stratégies partagées de reconnaissance et de financement des Accorderies et à entrevoir un partage de responsabilités dans le démarrage d'Accorderies à l'international.

Ayant signé le protocole au nom de M. Garry Lavoie, président du conseil d'administration du Réseau du Québec, M. Maheu a mentionné que : « Les mouvements Accorderie des deux côtés de l'Atlantique sont actuellement en pleine effervescence. Nous voulons profiter de l'impulsion du moment et, surtout, des expertises que nous avons développées respectivement pour enrichir ensemble ce modèle d'économie de proximité qu'est L'Accorderie. Ce partenariat sera, j'en suis convaincu, un levier pour faire en sorte que notre modèle puisse répondre encore davantage aux besoins sociaux et économiques de personnes en situation de vulnérabilité au Québec, en France et à l'international. »

En présence de M. Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation de la République française, M. Philippe indique de son côté que : « Cette déclinaison opérationnelle de l'Entente signée par les Ministres de nos deux pays est certes la première à faire l'objet d'un protocole formel, mais elle s'inscrit dans une relation bilatérale solide et de longue date, marquée par des partenariats vivants, tels : l'AI2L Association franco-québécoise pour la promotion des logiciels libres, le Centre d'Innovation des Premiers Peuples dont le dessein est de favoriser l'innovation sociale auprès des Communautés Autochtones, ou encore les Rencontres du Mont-Blanc dont, là aussi, l'axe franco-québécois constitue la colonne vertébrale. »

Espace partenarial Accorderie Québec-France

La coconstruction entre les deux réseaux sera animée par l'Espace partenarial Accorderie Québec-France, dont la mise en place a été annoncée aujourd'hui. Cette table de concertation, qui lancera ses travaux au cours des six prochains mois, a comme mandat d'assurer la réalisation d'activités d'échange et de coopération entre les mouvements québécois et français sur différents thèmes touchant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'entrepreneuriat collectif, l'éducation populaire, la monnaie sociale, le démarrage d'Accorderies dans la francophonie internationale, etc.

MM. Maheu et Philippe ont ajouté que : « La reconnaissance et le financement des Accorderies et des Réseaux par les institutions publiques du Québec et de la France font aussi partie des thèmes centraux abordés par l'Espace partenarial. Les gouvernements du Québec et de la République française sont d'ailleurs invités à mettre en lumière et à appuyer ce protocole comme une mesure concrète de coopération entre nos deux nations, et ce, dans le champ de l'économie sociale et solidaire. »

Le modèle Accorderie

Née en 2002, au Québec, L'Accorderie est un modèle d'entreprise d'économie sociale et solidaire visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'Accorderie propose aux habitants-es d'un même territoire de se regrouper pour échanger des services et pour coopérer sur la base de leurs talents et de leurs compétences, et ce, en utilisant le temps comme monnaie.

– 30 –

Pour information : Claudine Tremblay
Réseau Accorderie du Québec
1 418 524-2597, poste 235
ctremblay@accorderie.ca

Julie Terzulli
Service Presse Groupe Macif
00 33 1 55 31 62 67
jterzulli@macif.fr